

La traduction de la Bible dans les langues fragilisées : le cas du Cameroun

Dieudonné P. Aroga Bessong

M. Aroga Bessong est un conseiller en traduction de l'Alliance biblique universelle (ABU) au Cameroun. Les pages qui suivent sont le résumé d'un article présenté à la rencontre triennale des conseillers en traduction de l'ABU tenue en Espagne en juin 2000.

L'application des principes de la traduction par équivalence fonctionnelle a privilégié l'intelligibilité du message biblique. Les traductions de la Bible en langue courante sont le fruit de cette approche. Elles forment la catégorie dominante et la plus disponible dans les langues minoritaires caractéristiques du cadre linguistique africain. Dans les lignes qui suivent on tente de montrer que la primauté ainsi accordée à l'intelligibilité du message peut poser des problèmes en ce qui concerne l'acceptabilité de certains textes traduits.

La primauté accordée à l'intelligibilité du message peut poser des problèmes en ce qui concerne l'acceptabilité de certains textes traduits.

En effet, dans un environnement sociolinguistique marqué par la fragilité des variétés disponibles, doublée d'une apparente mobilisation de l'élite locale et/ou nationale pour soutenir ces variétés, une certaine prudence dans l'application de ce principe est à encourager. Comme Kanyoro (1983:101) l'a relevé, un des problèmes que pose la traduction de la Bible en Afrique est la connaissance insuffisante des contextes sociologiques locaux, ainsi que des rôles changeants qu'assument les diverses langues au plan national. La traduction de la Bible devrait en tenir compte.

Approche sociolinguistique et orientation en Afrique

Les observations ci-dessous sont tirées de l'aménagement linguistique. Celui-ci mérite par conséquent d'être évoqué succinctement. Certaines théories de l'aménagement linguistique distinguent deux niveaux dans cette discipline :

- 1- l'aménagement du statut : au départ, il concernait la reconnaissance par les gouvernements de l'importance ou de la position d'une langue par rapport à d'autres (Cooper 1989:32). Il a été élargi par la suite à l'allocation de fonctions spécifiques à une langue¹.

¹ Stewart (1968), cité par Cooper (1989:100-115), dénombre dix fonctions de ce type : 1- la fonction officielle, dans laquelle la langue est, sur le plan juridique, celle de tous les actes

2- l'aménagement du corpus : ses trois composantes, d'après Ferguson (1968), sont : la détermination d'une orthographe (système d'écriture), la standardisation ou institution d'une norme qui transcende les variations locales, et la modernisation. Cette dernière permet à une langue de s'adapter pour exprimer des réalités modernes. Cooper y ajoute la rénovation, un effort d'introduire des changements en vue d'une plus grande efficacité, ou pour des besoins esthétiques ou politiques, dans un code déjà élaboré (1989:154).

S'agissant de la vitalité ethno-linguistique, Wardhaugh (1987:50) mentionne entre autres facteurs le leadership. Il s'agit de l'existence, pour une communauté donnée, d'une élite dotée d'un poids politique et socio-économique certain. Elle est chargée de déterminer les orientations jugées convenables pour préserver les intérêts du groupe. En Afrique, l'élite aussi bien locale que nationale joue un rôle de premier ordre pour cette préservation. Les linguistes de ce groupe ont réussi à favoriser l'adoption d'un Plan d'action linguistique pour les langues africaines à une conférence intergouvernementale tenue à Harare en mars 1997. Divers gouvernements locaux envisagent l'application.

Au Cameroun, l'élite a donné la main aux hommes politiques et à la société civile pour faire reconnaître dans la Constitution de 1996, non seulement l'existence des langues nationales (environ 240) – une grande première ici – mais aussi leur position de langues menacées, nécessitant d'être protégées et promues. De plus, l'article 4(4) de la Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 insiste sur la nécessité de promouvoir les langues nationales dans le cadre de la mission générale de l'Éducation. Cette même loi stipule en son article 11 que l'État veille à la promotion et à l'enseignement des langues nationales dans son effort permanent d'adapter le système éducatif aux réalités socio-économiques. Le décret n° 98/003 du 8 janvier 1998 portant sur la réorganisation du Ministère de la Culture prévoit en son article 25 un service des Langues nationales, chargé de l'inventaire de ces langues en collaboration avec les institutions

politiquement et culturellement représentatifs au plan national ; 2- la fonction provinciale, quand la langue assume un rôle officiel au niveau provincial ou régional ; 3- la fonction de communication élargie, quand la langue sert de moyen de communication entre différents groupes linguistiques d'un même pays ; 4- la fonction internationale, pour les langues assumant le rôle de grande langue de communication au niveau mondial ; 5- la fonction [de langue de la] capitale ; 6- la fonction de groupe, lorsqu'une langue est essentiellement utilisée entre les membres d'un même groupe ethnique, tribal, ou d'immigrants ; 7- la fonction d'enseignement, pour une langue non officielle ou régionale utilisée, au plan national ou intermédiaire, comme langue de l'enseignement primaire ou secondaire ; 8- la fonction de matière scolaire ; 9- la fonction littéraire, lorsqu'une langue est essentiellement un moyen d'expression littéraire ; 10- la fonction religieuse, lorsqu'une langue est essentiellement un moyen d'expression dans le rituel d'une religion donnée.

spécialisées, ainsi que des stratégies de promotion de ces langues dans les écoles et à l'université, voire dans les médias.

Cet intérêt pour les langues nationales se traduit par un regain d'activité au niveau culturel. Au Cameroun, la démocratisation tend à favoriser le retour des associations à base ethnique. Certaines d'entre elles organisent de multiples célébrations et manifestations culturelles. Cette tendance se généralise, preuve de l'importance croissante attachée aux cultures ethniques, perçues comme affaiblies, ainsi que le laisse entendre la Constitution 1996 au sujet des langues.

La traduction de la Bible contribue parallèlement à l'aménagement linguistique en fixant la norme en matière d'orthographe et de standardisation, voire de modernisation. Dans de nombreux cas, cette traduction constitue l'essentiel de la littérature écrite pour ces langues. La traduction de la Bible par Luther en allemand, ainsi que les écrits de Jean Calvin, un des réviseurs de la traduction par Olivétan de la Bible en français, ont eu une profonde influence sur ces deux langues et leurs littératures. Serait-il illégitime d'espérer voir la traduction de la Bible jouer un rôle similaire, même limité, dans nos langues ?

Principe de la primauté du message

Nida et Taber (1980/1969:26-27) soulignent l'importance de tenir compte des besoins et aptitudes du récepteur dans la traduction. Ils mentionnent notamment la nécessité d'éviter le langage archaïque pour un transfert optimal du message, et insistent sur le fait que la traduction de la Bible ne doit pas servir à favoriser la conservation ou la résurrection de formes linguistiques vieillies (aussi Loewen 1986:203). Cela ne pose aucun problème en situation linguistique normale.

Mais comment appliquer ce genre de principes lorsque les locuteurs d'une langue l'estiment menacée en raison de l'extraordinaire influence de langues exogènes comme le français ou l'anglais, qui ont le beau rôle prestigieux officiel, et tendent à reléguer aux oubliettes de telles langues minoritaires ? Est-il possible d'envisager une rénovation linguistique dans de telles situations de déséquilibre linguistique patent ?

L'étude de l'emprunt dans différentes langues a permis de constater que le lexique est la composante la plus fragile en situation de contact de langue (Romaine 1991:63). En effet, c'est à ce niveau que l'emprunt commence généralement. Donc, en cas de déséquilibre linguistique, ce niveau est facilement perturbé. Si on y ajoute la tendance des locuteurs à s'identifier à la composante lexicale de leur langue, on constate que toute mesure de préservation ou de rénovation devrait avant tout intervenir à ce niveau. Comment assurer le transfert optimal à l'aide d'items lexicaux en

régression dans la langue réceptrice, lesquels ne seraient compris pratiquement que par les aînés de la communauté ?

Voici quelques exemples d'items lexicaux en régression tirés de la traduction du Nouveau Testament en bafia ayant la TOB comme version de base :

Matthieu 3.12

Il va nettoyer son aire et recueillir son blé dans le grenier. (TOB)

Il balaiera son *kibog* et mettra son *gèη* trié dans un panier. (NT en bafia)



Le traducteur a choisi *gèη* pour le terme blé. Il s'agit d'une céréale dont la culture se pratique de moins en moins. Par conséquent, le terme *kibog* (instrument de battage), qui traduit aire, est un terme technique dont la signification est aussi obscure et ne peut être devinée que par la décomposition de ses éléments constitutifs (nom dérivé du verbe *ribog* = frapper ou battre). Les jeunes Bafias qui connaissent peu la culture et le battage du *gèη* pourraient éprouver quelques difficultés à comprendre cette traduction.

En Matthieu 1.25, le traducteur a choisi un euphémisme car il souhaitait préserver le sens du mot français « connu » :

mais il ne la connut pas fesses nues (NT en bafia)

mais il ne la connut pas... (TOB)

Cet euphémisme pourrait facilement ne rien signifier ou être mal compris par les jeunes lecteurs bafias. Les tabous liés aux relations sexuelles sont tellement ancrés que les euphémismes utilisés à leur sujet peuvent rester obscurs.

Dans l'environnement africain dont nous venons d'esquisser à grands traits un cas, la préservation ou la rénovation lexicale pourrait constituer un des objectifs sous-jacents de la traduction de la Bible. Cela permettrait de mieux refléter aussi bien le résultat parallèle de la traduction de la Bible au plan sociolinguistique, que les aspirations linguistiques perceptibles de l'élite qui traduisent ses efforts de mettre en place des instruments favorisant la préservation, la rénovation et la promotion linguistiques. L'affirmation culturelle et identitaire en serait renforcée, et l'élite de la langue réceptrice aurait une meilleure perception de la traduction de la Bible, considérée comme une alliée plutôt qu'un obstacle. Elle encouragerait par conséquent sa promotion au plan local. De Waard et Nida (1986:39) fournissent l'exemple frappant d'un chef traditionnel d'une localité en Afrique de l'Ouest qui interdit la diffusion d'un Nouveau Testament dans sa langue à cause du style médiocre du texte

traduit. Est-il irréaliste d'imaginer que cela se produise dans une communauté qui constaterait que son aspiration à préserver sa langue menacée de disparition n'est pas reflétée dans la traduction ?

Fonction littéraire de la traduction de la Bible

La plupart des projets contemporains de traduction biblique en Afrique visent – à juste titre – des traductions en langue courante accessibles au plus grand nombre de locuteurs d'une langue donnée. Par ailleurs, les langues comme le français ont une variété de traductions de différents niveaux, y compris celles à caractère littéraire. Mais les langues minoritaires que constituent la grande majorité des langues africaines ne peuvent pas se permettre le luxe d'une multitude de traductions ayant des objectifs spécifiques.

Le traducteur oriente la norme littéraire dans de telles langues disposant de peu de documents écrits. Serait-il acceptable de le priver de ce rôle au niveau du choix lexical dans les langues réceptrices, surtout dans un environnement linguistique perçu comme menaçant, où la rénovation lexicale apparaîtrait importante ?

La rénovation linguistique qui tient compte des préoccupations liées à l'environnement africain esquissé plus haut permet à la traduction de la Bible de jouer un rôle à la fois littéraire et communicatif. Les mots et expressions rares pourraient bien être admis si le contexte de leur utilisation permet de deviner les composantes de leur signification, y compris lorsqu'ils sont les plus importants dans une phrase. Il est en effet possible d'introduire dans le contexte un élément d'explicitation permettant aux lecteurs de deviner les composantes essentielles du sens de mots complètement nouveaux pour eux. Le premier exemple bafia ci-dessus serait moins obscur avec une explicitation telle que :

Il balaiera son instrument de battage et mettra les *grains de gèη* triés dans un panier.

Attitudes linguistiques et traduction de la Bible

Les attitudes linguistiques peuvent être invoquées ici à l'appui de cette thèse. En Afrique on n'insistera jamais assez sur l'importance des aînés pour maintenir et perpétuer l'héritage culturel en général, et la langue en particulier. En Afrique francophone plus précisément, on note une absence d'institutions formelles d'aménagement linguistique comme l'Académie française ou l'Office de la langue française au Québec, chargées de la protection et la

rénovation linguistiques. Toutefois, les générations plus âgées, qui ont une

**« En Afrique,
un vieillard
qui meurt
est une
bibliothèque
qui brûle. »**

bonne connaissance des traditions culturelles et linguistiques, assurent le maintien des variétés en usage : *En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle*, a pu dire un grand écrivain du continent. C'est pourquoi les jeunes, voire certains adultes, ont l'impression que leur maîtrise linguistique est insuffisante et limitée par rapport à celle des aînés. Kanyoro (1983:101-102), qui croit identifier auprès des aînés un patriotisme subjectif les portant à reprocher à leurs cadets leur ignorance de la langue pure qui mérite d'être préservée, n'a pas totalement raison. Thibault (dans Moreau, 1997:24 et 26) souligne que la norme dans les communautés linguistiques des sociétés occidentales se trouve chez les locuteurs de 30 à 55 ans, et souligne le rôle des aînés en l'espèce dans d'autres sociétés (voir aussi Baylon, 1996:139). Dans cette perspective, la traduction fonctionnelle qui vise surtout la jeunesse (25 à 35 ans) devrait revoir ses priorités à cet égard, ne serait-ce qu'en Afrique. S'agissant de choix lexical, peut-on imaginer que l'on demande au traducteur dans les langues de longue tradition écrite de se passer du dictionnaire de leur langue d'arrivée dans leur travail ?

Un groupe de candidats passait des tests de sélection pour constituer une équipe de traducteurs dans la région des hauts plateaux de l'ouest du Cameroun. A la demande du conseiller en traduction présent, l'un d'eux, étudiant avancé à la Faculté de théologie locale, recopia au tableau quelques phrases de sa traduction dans la langue de la place, sa propre langue maternelle. A leur lecture, un groupe de pasteurs aînés présents dans la salle éclata de rire. Étonné de cette réaction, le conseiller en traduction demanda pourquoi ils riaient. La réponse fusa : « Espère-t-il utiliser le langage enfantin dont il s'est servi s'il est choisi comme traducteur ? » Telle est la réalité africaine qui semble se justifier comme on vient de le voir, mais que l'on semble avoir négligée.

La pratique de la suppression systématique de formes dites archaïques (peut-on les considérer comme littéraires ?) pourrait paraître détruire la tradition linguistique, et favoriser « l'irrésistible évolution » dans les contextes où des langues africaines apparaissent acculées et ayant besoin de rénovation et de préservation. Il semblerait alors sage d'être sensible à l'importance accordée localement aux variétés utilisées en traduction, d'essayer d'en déterminer le stade de détérioration que l'acte de traduction sensible tendrait à freiner, et qu'une résistance excessive à la conservation lexicale semblerait compromettre.

Limites de la clarté du texte-source

Comment percevoir la nécessaire et absolue clarté du message dans la langue cible, pour refléter une situation similaire à celle des lecteurs du

texte source ? On sait que Pierre a souligné à propos des lettres de Paul : *il s'y trouve des passages difficiles dont les gens ignares et sans formation tordent le sens, comme ils le font aussi des autres Écritures pour leur perdition* (2 P 3.16b, TOB). Cela signifie que certains textes n'étaient pas aussi clairs pour leurs premiers lecteurs, et qu'il fallait les leur expliquer. Par ailleurs il existe des cas démontrables d'ambiguïté voulue. Stine signale en outre que le texte biblique est destiné à l'Église qui est responsable d'en assurer la clarification (1984:110).

Nida (1988:301) souligne que l'intelligibilité et l'acceptabilité sont assez différentes. Il serait difficile de négliger complètement les aspirations de la communauté réceptrice, sauf si la traduction et surtout la diffusion de la Bible ne tiennent pas compte des lois du marché. Un mélange convenable d'intelligibilité et d'acceptabilité est donc possible. S'agissant du Cameroun et de l'Afrique, une option vient d'être proposée dans le domaine de la rénovation lexicale dans des situations où les langues africaines paraissent en danger. Les mots ou expressions d'usage peu fréquent peuvent être revitalisés par une utilisation dans des contextes permettant de deviner leurs composantes sémantiques essentielles, même lorsqu'ils jouent un rôle capital pour la compréhension de la phrase ou du paragraphe. Car à ce moment, ils ne représentent pas un réel obstacle à l'intelligibilité, alors qu'ils favoriseraient l'acceptation du texte traduit.

Contribution sociolinguistique et liturgique de la traduction

Traduire la Bible ou des parties de la Bible dans les langues africaines contribue énormément à rehausser leur prestige et à élargir leurs fonctions. C'est là un résultat naturel si l'on tient compte de la réalité sociolinguistique. Un aspect des facteurs religieux a été mis à contribution ici. Ceux-ci forment un des quatre groupes de facteurs énumérés par Appel et Muysken (1992) qui peuvent influencer l'aménagement du statut². Cependant, l'application de certains principes de traduction biblique en Afrique semblait ignorer l'handicap que constitue l'existence de langues officielles exogènes dont l'influence est

² L'aménagement linguistique étant effectué dans un cadre social précis, Appel et Muysken (1992:56) relèvent quatre groupes de facteurs pouvant l'influencer : 1- les facteurs socio-démographiques, parmi lesquels le nombre de langues et de leurs locuteurs, leur répartition géographique, et les rapports d'équilibre entre elles ; 2- les facteurs linguistiques, notamment le statut des langues en présence, les similitudes ou dissemblances entre elles, la facilité ou la difficulté de les apprendre, et leur état d'élaboration ; 3- les facteurs socio-psychologiques, qui concernent tout le problème des attitudes, liées à la répartition sociale des langues au sein de la communauté, et aux valeurs sociales qui leur sont attachées ; les facteurs politiques, liés à la volonté d'action des autorités et autres acteurs sociaux et aux bénéfices éventuels d'une action d'aménagement ; 4- les facteurs religieux, liés aux relations entre langue et religion.

extraordinaire, à côté de langues locales dynamiques à la recherche de nouveaux rôles sociolinguistiques (voir Aroga, 1996:20)

On ne le dira jamais assez, la langue reste un puissant élément d'identité culturelle dans nos régions, et tout changement qui les concerne mériterait une attention soutenue afin d'être reflété dans des traductions socio-culturellement attractives. Sans doute, la traduction de la Bible a positivement influencé le sort de nombreuses langues africaines. Elle aura favorisé la récente adoption du Plan d'action linguistique de Harare, ainsi que d'autres instruments nationaux en faveur de l'aménagement des langues locales. Toutefois, l'attitude préservationniste à la base de telles décisions due aux énormes pressions qu'imposent des langues dominantes (généralement européennes), paraît négligée dans l'application aveugle de certains aspects de la traduction par équivalence fonctionnelle. La langue n'est pas un simple moyen de communication. Elle cristallise aussi les aspirations profondes de ses locuteurs, et assume des fonctions symboliques dans la société (Baylon, 1997:173).

La langue reste un puissant élément d'identité culturelle dans nos régions, et tout changement qui les concerne mériterait une attention soutenue afin d'être reflété dans des traductions socio-culturellement attractives.

La traduction de la Bible en langue courante est promue dans la majorité des pays africains. L'orientation sous-jacente semble en avoir été l'évangélisation (Loewen 1986) plutôt que l'affermissement des membres de l'Église. Mais comme le souligne Huddleston (1988:124-125) à juste titre, cette édification était indubitablement à la base des épîtres. De plus, de Waard et Nida (1986:46) notent que les traductions de la Bible en langue courante semblent plus appréciées pour la lecture privée et les groupes de discussion. Cependant, l'Église est souvent supposée être la principale utilisatrice de ces traductions, notamment dans la liturgie et les études bibliques. De plus, en Afrique, la majorité de la population est seulement en train d'acquérir l'habitude de la lecture individuelle, même dans les langues disposant d'une grande variété de documents écrits. L'utilisation liturgique de la Bible devrait encore prévaloir longtemps. La rénovation linguistique au moyen de la traduction en Afrique est possible si les traducteurs et conseillers en traduction sont sensibles au déséquilibre sociolinguistique résultant de la domination des langues européennes sur les langues africaines ainsi fragilisées.

Conclusion

Les conseillers en traduction pourraient encourager les traducteurs en Afrique à contribuer à la rénovation lexicale par l'utilisation de termes moins fréquents lorsque le contexte permet de discerner leurs principales composantes sémantiques, même quand ceux-ci jouent un rôle capital dans la compréhension de la phrase ou du paragraphe. Certaines des stratégies permettant d'explicitier une information implicite pourraient être utilisées à cette fin. Cela ne serait nullement contraire aux objectifs avoués de la traduction de la Bible, et notamment à la claire communication de concepts importants de la Bible. Les avantages seraient nombreux : une acceptabilité accrue de traductions de la Bible reflétant mieux les aspirations culturelles des communautés réceptrices ; des communautés linguistiques minoritaires plus confiantes en elles-mêmes, et dont les dirigeants sont favorables à la traduction de la Bible perçue comme une alliée dans leur quête d'une identité stable ; une plus grande harmonie entre la traduction de la Bible et son résultat sociolinguistique parallèle qui consiste à rehausser le prestige des variétés concernées, et moins de frustration pour les conseillers en traduction face à la résistance de certains de leurs traducteurs apparemment attachés à la tradition locale.

Références

- Appel, R. et P. Muysken. 1992. *Language Contact and Bilingualism*. London : Edward Arnold.
- Aroga Bessong, D. 1996. Quelle dynamique d'évolution de la situation linguistique au Cameroun, pays bilingue? *AGAPES*, publication des conférences 1995-1996 du département linguistique de l'Université de Montréal : 9-27.
- Babut, J.-M. 1983. Traduire la Bible en français courant. *CTB* 1 : 4-11.
- Baylon, C. 1997. *Sociolinguistique, société, langue et discours*. Paris : Nathan.
- Cooper, R. 1989. *Language Planning and Social Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Décret n° 98/003 du 8 janvier 1998 portant sur la réorganisation du Ministère de la Culture. *Journal officiel* 1 : 1-18.
- De Waard, J. and E. Nida. 1986. *From One Language to Another*. NY : UBS.
- Ferguson, C. 1968. Language Development. In *Language Problems of Developing Nations*, ed. by J. Fishman, pp. 27-35. New York : John Wiley.
- Huddleston, M. 1988. Equivalent Dynamics : For Whom Do I Translate ? *The Bible Translator* 39.1 : 122-125.
- Kanyoro, R. 1983. Translation research strategy for Africa. *TBT* 34.1 : 101-106.
- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998, relative à la définition des directives de l'Éducation au Cameroun, *Journal officiel*, 7, 15 avril 1998, pp. 265-272.

- Loi n° 96/006 du 18 janvier 1996, portant sur la modification de la Constitution du 2 Juin 1972, *Journal officiel*, Numéro spécial, 30 janvier 1996, pp. 1-30.
- Loewen, J. 1986. Who Am I Translating for ? *TBT* 37.2 : 201-204.
- Moreau, M.-L. (coord). 1996. *Sociolinguistique : Les concepts de base*. Paris : Mardaga.
- Nida, E. 1988. Intelligibility and Acceptability in Bible Translation. *TBT*. 39.3 : 303-307.
- Nida, E. et C. Taber. 1980 [Publié en anglais 1969]. *La traduction : théorie et méthode*. Londres : Alliance biblique universelle.
- Romaine, S. 1991. *Bilingualism*. Oxford : Basil Blackwell.
- Stine, P. 1984. A response to Lars Lode. *TBT* 35.1 : 109-111.

12 paniers à dos ?

Ils mangèrent tous et furent rassasiés ; et l'on emporta ce qui restait des morceaux : douze paniers pleins! *Matt 14.20*

Au sujet de sa traduction de ce verset, une équipe a expliqué : « Notre peuple connaît beaucoup de genres de paniers différents, mais pas de mot générique. Ici nous avons employé le mot désignant un panier à dos, tels que les femmes l'utilisent pour aller au champ. »

Cela soulève des questions intéressantes. Un homme qui se respecte peut-il porter de tels paniers ? Sinon, que penser des disciples ? Ou suppose-t-on que des femmes ont ramassé les restes ? Le manuel affirme que ce sont les disciples qui les ont ramassés ; mais avec quel degré de certitude ? Le manuel dit, encore sans preuve contraignante, que les paniers étaient assez grands. Pourquoi aller loin avec de grands paniers s'il n'y a rien dedans (au verset 13 nous lisons que « Jésus se retira... vers un lieu désert, à l'écart » et que « les foules le suivirent... de leurs diverses villes ».) ? Ou est-ce que les disciples (ou certains égoïstes dans la foule) avaient des paniers pleins de nourriture qu'ils ne voulaient pas partager avec les autres?

T.L.W.